

Enseignement général

Primaire - Collège - Lycée

*Réussites scolaires
depuis 1957.*



COURS À DISTANCE
LEGENDRE



L'enseignement à distance aux Cours Legendre



Une formule originale

Les COURS LEGENDRE ont été fondés en 1957 par une équipe d'enseignants réunis autour de M. Constant Legendre, professeur, docteur ès sciences et responsable des A.P.E.L, afin de proposer des cours sérieux et efficaces.

Depuis lors, notre enseignement à distance a prouvé son efficacité grâce à un corps professoral passionné, des cours alliant tradition et innovation, et une équipe pédagogique toujours à l'écoute des besoins éducatifs des parents. L'exigence de sérieux et le soin apporté à la qualité pédagogique ont permis aux COURS LEGENDRE d'être unanimement appréciés depuis plus de cinquante ans et conseillés par de nombreuses familles et établissements scolaires.



Un enseignement adapté

Les Cours Legendre, régulièrement déclarés auprès du Ministère de l'Éducation Nationale, vous proposent un enseignement personnalisé et adapté à vos besoins.

L'enseignement à distance permet :

- d'approfondir une ou plusieurs matières,
- de faciliter l'exercice d'une activité extra-scolaire,
- de ne pas perturber une année scolaire satisfaisante en cas de voyage à l'étranger ou d'interruption momentanée,
- de consolider un enseignement suivi en voyage ou à l'étranger qui ne serait pas totalement adapté.

Ainsi, l'enseignement à distance constitue une vraie réponse aux besoins des familles aussi bien pour une scolarité complète que pour une scolarité partielle.

Scolarité complète

Nous vous proposons une formule avec 12 devoirs par matière pour l'enseignement primaire et secondaire, avec assistance pédagogique incluse.

Scolarité partielle

Vous pouvez également sélectionner les matières et les formules permettant à votre enfant de renforcer ses connaissances, de se remettre à niveau ou de consolider ses acquis.

Suivre sa scolarité avec les Cours Legendre

Aux Cours Legendre, il est possible de suivre tout ou partie du programme scolaire, dans toutes les classes du CP à la Terminale.

Section Enfants précoces

Pour les familles à la recherche d'une structure adaptée aux besoins de leurs enfants, les COURS LEGENDRE ont mis en place une méthode d'apprentissage spécifique avec une équipe de psychologues. Plusieurs bilans d'évaluation et d'orientation nous permettent de donner aux enfants les outils nécessaires à leur épanouissement scolaire.

Section Familles expatriées

De nombreuses familles se déplacent chaque année à l'étranger pour des raisons professionnelles ou personnelles. Les établissements scolaires locaux ne proposent pas toujours aux enfants le niveau d'enseignement requis ou ne répondent pas exactement aux attentes éducatives des parents.

Nos cours s'adaptent au rythme de la vie de famille et sont structurés pour une parfaite assimilation des connaissances. Le niveau de notre enseignement permet une réintégration aisée dans un établissement scolaire en France.

A tout moment de l'année, les COURS LEGENDRE proposent un enseignement par correspondance complet ou bien des cours de soutien ponctuels pour une ou plusieurs matières.

L'assistance pédagogique en ligne (www.legendreontheweb.com) est un atout supplémentaire lors d'une scolarité à l'étranger.



Déroulement des études

Des outils pédagogiques parfaitement adaptés à l'enseignement à distance.

Dès l'inscription, vous recevrez l'intégralité de vos cours avec un plan d'étude détaillé, ainsi que tout le matériel et les fournitures nécessaires (guide pratique, enveloppes d'expédition, copies, livres, CD...).

Dès réception des cours, vous pourrez commencer à travailler, selon votre rythme et suivant nos conseils (les recommandations concernant l'emploi du temps sont indicatives).

- **Les cours thématiques** sont divisés en 24 semaines, elles-mêmes comprenant plusieurs leçons reprenant à chaque fois un point précis du programme. Chaque leçon est accompagnée d'une série d'exercices d'entraînement permettant à l'élève de tester les connaissances acquises avant de passer à l'étude de la leçon suivante.
- **Les corrigés des exercices** : ils contiennent les solutions des exercices d'entraînement figurant dans les documents de travail.
- **12 devoirs** à adresser à la correction afin d'établir un bulletin scolaire. (4 devoirs par matière et par trimestre)

L'assistance pédagogique

Toute l'équipe pédagogique (conseillers, enseignants, etc.) est à votre disposition tout au long de l'année, pour faciliter les progrès de l'élève.

Notre volonté est de proposer un enseignement à distance qui soit le plus proche possible des élèves en facilitant au maximum les contacts et les échanges.

Notre objectif étant de permettre une progression régulière, les Cours Legendre sont particulièrement attentifs au lien qui peut et doit exister entre l'élève et son professeur.

Les professeurs-correcteurs vous sont présentés individuellement dans la fiche pédagogique. Vous avez la possibilité de les contacter par téléphone tous les mercredis et de manière quotidienne par e-mail (même durant les vacances scolaires).

L'esprit Cours Legendre



Des professeurs sélectionnés et disponibles

Spécialistes de l'enseignement à distance, nos professeurs sont tous des enseignants diplômés en exercice, rigoureusement sélectionnés par notre Direction des Etudes pour leur compétence et leur disponibilité.

Ils suivent personnellement les élèves, corrigent leurs devoirs et restent disponibles pour apporter leurs conseils aux élèves comme aux parents.

Accompagnement scolaire en ligne : legendreontheweb

Les COURS LEGENDRE mettent à la disposition des familles un système innovant et original de tutorat sur internet. Nous sommes le seul établissement privé par correspondance à proposer aux élèves un complément (facultatif) de cours, d'exercices et une assistance aux devoirs via le site www.legendreontheweb.com. Cette plate-forme de soutien est un véritable complément aux formules de l'enseignement traditionnel. Elle est comprise pour les élèves en scolarité complète.

Inscription et modalités pratiques

Comment s'inscrire

Il suffit de nous faire parvenir la demande d'inscription ci-jointe accompagnée des derniers bulletins scolaires de l'élève.

En France, l'instruction est obligatoire pour les enfants âgés de 6 à 16 ans résidant sur le territoire français, quelle que soit leur nationalité. Les Cours Legendre accomplissent les déclarations légales à la mairie de votre lieu de vie (conformément à la Loi du 18/12/1998) ainsi qu'auprès de l'Inspection Académique (Loi 2007-297 du 5 mars 2007). Nous procédons à la même déclaration après tout changement de domicile ou de choix d'instruction.

Démarches administratives

L'enseignement à distance donne aux parents le choix de l'instruction, en toute conformité avec la législation.

L'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans peut donc être assurée par ce mode d'enseignement, la personne juridiquement responsable d'un enfant ayant toute liberté dans le choix des moyens de cette instruction.

Les Cours Legendre sont régulièrement déclarés auprès du Ministère de l'Éducation Nationale ainsi qu'auprès des organismes sociaux. A ce titre, ils délivrent des certificats de scolarité permettant aux familles de continuer à percevoir les allocations familiales (à condition de consacrer 25 heures au moins par semaine à l'étude des cours) (BOEN 22/12/55)

Pour toute inscription aux examens (Brevet, épreuves anticipées de 1^{ère} et examens du Baccalauréat), les élèves sont considérés comme candidats libres, les inscriptions sont par conséquent individuelles. Les Cours Legendre vous informeront des démarches par courrier.

Dossier scolaire

Dès l'inscription un dossier scolaire est ouvert pour chaque élève et nous adressons, sur simple demande, tous les documents administratifs et pédagogiques dont vous pouvez avoir besoin : relevé de notes, certificats d'inscription et d'assiduité.

**Cours Legendre,
50 ans d'expérience et d'innovation**

**Renseignements
et inscriptions au :**

01 42 71 92 57

ead@cours-legendre.fr

*Réussites scolaires
depuis 1957.*

Références et garanties

Les Cours Legendre sont recommandés par plus de 700 établissements scolaires privés, parmi les plus prestigieux, ainsi que par les différents centres d'information et d'orientation (CIO, CIDJ).

De nombreuses sociétés font également appel à nos services pour la scolarisation des enfants de leur personnel expatrié.

Depuis plus de 50 ans, nous avons ainsi eu le plaisir de suivre et former plus de 600 000 élèves.

Les Cours Legendre sont soumis au contrôle pédagogique de l'Education Nationale et déclarés au rectorat de Paris.

Notre école est membre de la CHANED (Chambre Nationale de l'Enseignement Privé à Distance) et s'engage sur sa charte de qualité.

